



« Le p'tit journal du Centre »

Le journal d'information de l'accueil de loisirs destiné aux familles du Mirebellois

EDITO

Une gestion rigoureuse des inscriptions pour la survie de services incontournables.

Le mois dernier, dans l'édito du petit journal des centres de loisirs, j'ai expliqué que nos services, accueils périscolaires comme extrascolaires et restauration, sont incontournables mais qu'ils ont des limites liées notamment au budget de la communauté de communes et à la charge proportionnelle au nombre d'enfants accueillis qu'il fait peser sur les contribuables.

Le 19 mars dernier, le Conseil communautaire a massivement approuvé notre proposition de maîtrise raisonnée des effectifs du périscolaire et des restaurants nous permettant ainsi d'espérer pouvoir limiter des dépenses qui, jusque là, avaient plutôt tendance à progresser de façon exponentielle.

De ce fait, pour la prochaine rentrée, les modalités d'inscription aux différents accueils de loisirs, notamment périscolaires, vont être modifiées afin que nos services puissent réellement exécuter ce que le règlement prévoyait sans jusqu'à présent pouvoir l'appliquer, à savoir gérer les inscriptions en respectant des priorités clairement définies de façon à pouvoir prioritairement rendre service à ceux qui en ont le plus besoin.

Dorénavant, les familles des candidats devront donc déposer une demande d'inscription auprès de la direction des accueils de loisirs à Mirebeau. Cette demande sera alors étudiée et classée par une commission chargée de gérer les admissions en fonction des places disponibles, la barre ayant été placée suffisamment haut pour que les familles continuent de pouvoir obtenir ce qu'elles attendent de services indispensables aux habitants du Mirebellois.

Pierre-Alain BAROT

Vice-président de la Communauté de Communes du Mirebellois

Chargé de l'enfance, de la jeunesse et de l'action sociale.

Numéro 3
Mai 2009

Sommaire...

Page 2 et 3:

Infos importantes sur les inscriptions 2009-2010...

Page 4:

Infos du côté de la cuisine centrale...

Infos du côté du Secteur Jeunes...



Information importante

NOUVEAU FONCTIONNEMENT
CONCERNANT LES INSCRIPTIONS...

Nouveau



1. REMPLIR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour les enfants déjà inscrits au service périscolaire en 2008-2009:

Un courrier vous sera adressé début mai avec le document de demande d'inscription qui sera à compléter dans sa totalité.

Le règlement intérieur sera joint à ce document.

Cette demande d'inscription sera à retourner au plus tard le **vendredi 29 mai 2009** dernier délai (cachet de la poste faisant foi), par courrier uniquement, adressé à la direction des accueils de loisirs du Mirebellois (54, Grande Rue 21310 Mirebeau sur Bèze).

Pour les enfants non inscrits au service périscolaire en 2008-2009:

Un document sera distribué par le biais des écoles, vous informant des modalités d'inscription (lieu pour retirer un dossier, délais, mode de retour de la demande, etc...)

Important: fournir 1 enveloppe 21 x 29.7 cm timbrée à 0.90 € libellée à votre nom et adresse complète avec la demande d'inscription dûment complétée.

2. ETUDE DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR LA COMMISSION

Une commission se réunira début juin afin d'étudier la suite à donner à votre demande.

3. DEMANDE ACCEPTEE OU REFUSEE

Demande acceptée: un courrier vous sera envoyé. Sera joint le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2009-2010 au service péri et extrascolaire de la Communauté de Communes du Mirebellois.

Demande refusée: un courrier vous sera envoyé avant le 20 juin 2009.

Important

PETIT RAPPEL DES DATES A RETENTIR

Début mai: envoi du dossier de demande d'inscription pour les enfants inscrits au service périscolaire durant l'année scolaire 2008-2009.

A destination essentiellement des enfants non inscrits au service périscolaire en 2008-2009, une information sera distribuée dans les écoles et les mairies du canton du Mirebellois.

Vendredi 29 mai: dernier jour pour retourner le dossier de demande d'inscription (cachet de la poste faisant foi).

Début juin: délibération de la commission d'admission.

Mi-juin: courrier vous avertissant de la décision de la commission.

Septembre: en fonction des places encore disponibles, inscription de nouveaux arrivants sur le territoire.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la direction des accueils de loisirs du Mirebellois au 03.80.36.56.83 ou par courriel: clsh-mirebellois@orange.fr

**Les dossiers de demande d'inscription incomplets
seront retournés.**

Les dossiers reçus hors délais seront mis sur liste d'attente et revus en septembre, en même temps que ceux des nouveaux arrivants sur le territoire.

Infos du côté de la cuisine centrale...

Lors de la grève du 29 janvier 83 repas ont été jetés, les familles n'ayant pas pensé à prévenir de l'absence des enfants.

Suite à une prise de conscience du personnel et des élus, la décision a été prise d'alerter les parents sur ce fait et de facturer les repas non décommandés.

De plus, chaque jour de grève, la cuisine centrale produira un repas à moindre coût pour alléger la facture au sein de la collectivité.

Le jeudi 19 mars, 33 repas ont été jetés.

Nous constatons une importante amélioration, il serait souhaitable que, lors des prochaines parutions, je vous annonce qu'il n'y a plus aucune perte.

La cuisine centrale va prochainement collaborer avec le service animation en proposant jusqu'à la fin de l'année des repas à thème sur chaque site:

Beire nous accueillera sous le signe du Printemps, avec Renève nous ferons un petit tour vers les Iles, Arceau nous conduira à la Nouvelle Orléans et nous passerons l'été à la plage avec les centres de loisirs.....



A bientôt.
L'équipe de la cuisine centrale.

Infos du côté du Secteur Jeunes...

Pour la première fois depuis sa création, le Secteur Jeunes n'ouvrira pas ses portes à l'occasion des vacances de Pâques 2009.

En effet, compte tenu du peu d'inscriptions retournées à nos services, il n'a malheureusement pas été possible de maintenir l'accueil des jeunes.

Nous nous excusons du désagrément auprès des quelques trop rares familles qui souhaitaient utiliser notre service lors de ces prochaines vacances scolaires.

Cependant, le Secteur jeunes accueillera les jeunes du canton lors des vacances estivales (du 06 au 31 juillet 2009) au centre socio-culturel de Mirebeau, mais nous vous rappelons qu'il est impératif de répondre avant la date limite d'inscription pour que nous puissions accepter votre enfant.

A bientôt
L'équipe du Secteur Jeunes.